



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf
Séance du lundi 07 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept juillet à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

Etaient présents : BASSEUIL Roland, BUTTET Frédéric, CHANUT Jean-Luc, CORRE Michelle, DESBROSSES Dominique, LABOURET Christian, LAMBOROT Cécile, LAROCHE Lucas, MARTIN Claire, RENAUX Cécile

Étaient absents excusés : -GROUILLER Sébastien, ayant donné pouvoir à LAMBOROT Cécile

-JONON Corinne

Secrétaire de séance : LAMBOROT Cécile

Secrétaire Générale de Mairie : BONNETAIN Ingrid

Nombre de membres en
exercice : 12

Nombre de membres
présents : 10

Date de convocation :
30/06/2025

OBJET : Délibération relative à la location de l'appartement avec l'entrée à l'arrière du bâtiment de la Maison Chopelin.

Le Maire indique au conseil municipal que le logement situé à l'arrière de la maison Chopelin a trouvé preneur à compter du 1er août. Si le précédent locataire a effectué des travaux de réhabilitation, il reste une chambre à repeindre, ce que la future locataire accepte de faire. Le Maire propose au conseil municipal de lui accorder un mois de location gratuite en échange.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder un mois de gratuité à la locataire en échange des travaux de réfection du logement.

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 07/07/2025.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,
Jean-Luc CHANUT.

